

Meynes le mag'



JUILLET 2024 • N°16

www.meynes.fr

Le magazine d'informations municipales



P. 09

TRAVAUX

Débroussaillage
pour lutter contre
les incendies



P.16

VIE ASSOCIATIVE

Jeu provençal,
Grand prix de la
ville de Meynes

SOMMAIRE

ÉDITOS	02-04
ADMINISTRATIF	06-09
TRAVAUX	09
FESTIVITÉS	10-11
JEUNESSE	12-14
ZOOM SUR.....	14
- Champions de bridge	
VIE ASSOCIATIVE	15-18
HOMMAGE.....	19
DIVERS	19
- Médiathèque	
AGENDA	20-21
INFOS PRATIQUES	22
ÉTAT CIVIL	23
TRIBUNE LIBRE	23


Directeur de publication :

Le Maire : M. Fabrice Fournier

Crédit photos :

M. Antoine Pierron, Mme Martine Colomina, le Club Photos de Meynes, Dream Shoot, Mairie, Adobe Stock

Mise en page et impression :

LPJ Hippocampe

LE MOT DU MAIRE


Fabrice FOURNIER

Maire de Meynes



Chères Meynoises,
Chers Meynois,

Dans mon édito précédent, je vous informais de la volonté de l'équipe municipale de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune pour la cinquième année consécutive.

C'est désormais chose faite.

En effet, à l'occasion de la session du 2 avril dernier, le Conseil Municipal a voté la stabilité des taux d'imposition communaux.

Année après année, malgré les difficultés, nous tenons cet engagement !

Un autre de nos engagements, était de développer les différents canaux municipaux de communication pour mieux informer les citoyens sur les services à leur disposition, recenser les actions et les activités locales, présenter les entreprises, le monde associatif ou médical, réaffirmer notre identité...

De fait, les nouveaux habitants, tout comme les plus anciens, devaient avoir la possibilité de connaître facilement la vie de leur territoire, les actions et les orientations de leur collectivité, cette transparence permettant de mieux comprendre le processus décisionnel et de contribuer activement aux choix qui les concernent.

Outre les moyens traditionnels de communication (réunions, visites de terrain, Mag trimestriel, guide du nouvel arrivant, médias locaux...), la commune a fait émerger d'autres supports complémentaires d'informations sur la vie locale qui s'adaptent aux nouveaux usages (site Internet, application IntraMuros, Facebook...).

Aujourd'hui, tous ces outils numériques qui permettent notamment d'informer, d'échanger en temps réel et d'impliquer les citoyens, semblent être devenus une habitude pour beaucoup de nos administrés.

Vous l'aurez compris, la communication digitale est donc devenue incontournable pour tisser des liens avec le public, échanger, partager, à condition d'offrir une information honnête et un discours sincère.

Cependant, la désinformation, voire la diffamation, sont autant de dangers auxquels peuvent être confrontés les utilisateurs des réseaux sociaux.

Par principe, je ne m'immisce jamais dans les discussions de ces plateformes, mais celle publiée le 17 avril dernier, sur une page gérée par l'opposition municipale, concernant la situation des médecins et du kinésithérapeute de la commune, m'autorise à user d'un droit de réponse.

“ J'affirme qu'aucun conflit avec la mairie ne serait être à l'origine d'un éventuel départ de ces praticiens...”

Contrairement aux déclarations de ces commentateurs, j'affirme qu'aucun conflit avec la mairie ne saurait être à l'origine d'un éventuel départ de ces praticiens pour une commune voisine.

Je n'en veux pour preuve, en ce qui concerne les médecins, seule information officielle, que le renouvellement par les intéressés du bail de location du cabinet médical, aménagé en 2019 dans la maison ABEL par ceux qui sont nos opposants d'aujourd'hui, a été signé tout récemment pour une autre durée de 6 ans.

S'agissant du kinésithérapeute, ce dernier est actuellement locataire d'un immeuble privé dont la commune ne maîtrise pas, évidemment, les conditions de location.

Pour compléter cette information, je confirme que si un médecin sur les trois en poste et le kinésithérapeute ont émis le souhait de déménager,

dans un délai prévisionnel de deux ans, pour des locaux plus fonctionnels, à ce jour toutes les propositions préparatoires de la mairie pour les maintenir sur la commune (agrandissement des bâtiments existants, offre de terrains pour construction possible d'un nouveau cabinet médical...) ont été rejetées par les praticiens.

Par contre, décision rassurante, le cabinet médical est actuellement à la recherche d'un 4^{ème} médecin susceptible d'assurer le remplacement partiel du médecin en partance éventuelle, ce dernier ayant émis le souhait de conserver sa patientèle meynoise sur place.

De toute façon, considérant l'intérêt primordial de garder cette équipe médicale de premier recours sur la commune et par ricochets, celles de la pharmacie, des infirmières et des autres professionnels de santé, la

majorité municipale s'engage à faire dresser un rapport sur la situation d'un cabinet médical avec encours de crédit immobilier, qui selon toute vraisemblance semble devenu inadéquat au bout de seulement 6 ans d'existence, et à lancer des pistes de réflexion sur les réalisations supplémentaires possibles, à court ou moyen terme, susceptibles de recueillir l'adhésion des intéressés.

Pour clore ce chapitre, je dirai qu'il est sidérant et plus facile d'user d'une rhétorique fallacieuse quasiment anti-meynoise, propre à tromper un auditoire pour faire le buzz, plutôt que d'aider à réaliser des choses souvent moins aisées qu'il n'y paraît.

Cordialement.

Le Maire,
Fabrice FOURNIER.



EDITORIAL : « PAROLE AUX ADJOINTS »



Sonia REBOULL
Adjointe au Maire

Chères Meynoises,
Chers Meynois,

Depuis le début de la présente mandature, j'ai été nommée Adjointe au Maire, Déléguée à la sécurité.

Dès ma prise de fonction, ma mission a été de recentrer nos actions pour le maintien de la tranquillité, de la salubrité et aussi de lutter contre les incivilités.

Nous avons actuellement une police municipale composée de deux agents véhiculés (voiture et vélo), armés, équipés de caméras-piétons, et pour lesquels nous avons intensifié la formation continue.

Notre police de proximité, mobile et réactive, est épaulée par la police intercommunale composée de 6 agents, notamment pour les patrouilles nocturnes et travaille en coopération avec la Gendarmerie Nationale.

Dans le cadre de leurs missions de lutte contre les incivilités, nos agents bénéficient du déploiement de la vidéoprotection avec 24 caméras installées dans la Commune et grâce à l'installation de pièges-photos mobiles ils participent également à la lutte contre les dépôts sauvages avec verbalisation des contrevenants.

A ce sujet il est rappelé que la déchetterie est ouverte 5 jours sur 7 jusqu'au 31/08 (fermeture jeudi et

dimanche) et 6 jours sur 7 à compter du 1^{er} septembre (fermeture le dimanche) pour recevoir et traiter les déchets qui ne peuvent pas être collectés avec les ordures ménagères et que les services municipaux assurent gratuitement l'enlèvement des encombrants le 2^{ème} lundi du mois après inscription en mairie.

Pour lutter contre l'insécurité routière, la Collectivité a mis en place une limitation à 30 km/h sur l'ensemble de l'agglomération et a multiplié les actions de sécurisation, telles que :

- Installation de miroirs Route de Nîmes et Chemin du Moulin Neuf.
- Prolongement de barrières de protection Avenue de la Condamine pour sécuriser les sorties des écoles.
- Installation de plots routiers aux abords des bâtiments scolaires pour supprimer les stationnements gênants.
- Création d'une chicane Route de la Gare pour réguler la circulation automobile.
- Installation de barrières de protection pour sécuriser l'accès au stade municipal et aux courts de tennis.
- Création ou rénovation des ralentisseurs.
- Rénovation de la peinture routière.
- Rédaction des arrêtés réglementant les diverses manifestations festives et autres événements rassemblant du public.
- Afin de sensibiliser les usagers de la route aux dangers liés au non-respect des limitations des vitesses, des opérations de contrôle sont effectuées.

Au cours de celle organisée le 25 avril écoulé, ces constatations ont conduit à sanctionner 7 conducteurs d'une amende forfaitaire (Ch. des Aires et

Ch. des Près) et 1 conducteur d'une suspension de permis de conduire (Ch. des Aires).

Il n'y a pas de solution miracle et quelquefois les mêmes personnes qui relèvent un soi-disant laxisme municipal, contestent ensuite les dispositions ou les actions mises en place pour combattre les infractions au code de la route !

La population est informée que d'autres opérations de ce type seront déclenchées au cours des prochains mois pour faire face à ces comportements dangereux.

L'année 2024 verra le démarrage d'importants travaux d'aménagement et de sécurisation de la voie d'accès à la piscine municipale empruntée, actuellement et depuis trop longtemps dans des conditions précaires et dangereuses, par de très nombreux piétons dont les enfants de nos écoles.

Afin de lutter contre la propagation d'éventuels incendies, la Collectivité fait procéder régulièrement aux travaux de débroussaillage des secteurs sensibles, notamment les bois communaux de Clausonne et de Milan, ou la Rte de Nîmes.

Pour terminer, il est bon de rappeler que pour lutter contre les noyades dans le cadre de l'opération « aisance aquatique » et « savoir nager » du ministère des Sports, en coopération avec l'Education Nationale et la CCPG, la Commune ouvre la piscine municipale pour 8 séances d'apprentissage de la natation, aux élèves de CP et CM2 des 15 Communes du territoire.

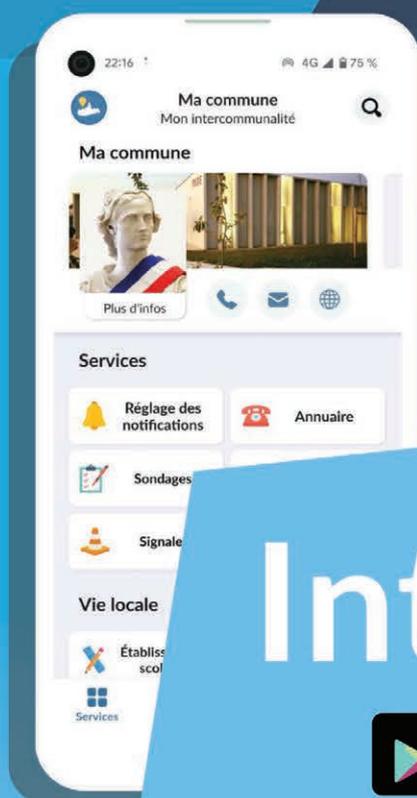
Avec tout mon dévouement.



NOUVEAU !

Meynes

est sur



IntraMuros



Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours.



MAIRIE

Présentation des **services**

Nadège BOURGEOIS
Directrice Générale des Services



En fonction depuis 3 ans, je participe à la définition et à la mise en œuvre des orientations et décisions municipales. Je me dois d'assurer l'expertise et le conseil aux élus sur les domaines administratif, financier et juridique.

Placée sous l'autorité du Maire, je suis également chargée de diriger l'ensemble des services et d'en coordonner l'organisation.

Les agents des services municipaux œuvrent chaque jour pour l'intérêt des Meynoises et Meynois en intervenant sur différents domaines : administratif, technique, scolaire, culturel, communication, sportif et sécuritaire.

Chaque service est le maillon de la chaîne qui constitue l'institution de proximité privilégiée des citoyens qu'il paraît essentiel, pour l'équipe municipale, de vous faire découvrir ou redécouvrir.

Une présentation des services municipaux est donc introduite sur ce Mag par la publication de l'organigramme et la découverte des services techniques, je passe donc le témoin à Monsieur Loïc BARON pour vous présenter ce service dont il est responsable.

Loïc BARON
Responsable des services techniques

En poste depuis le 22 avril 2024, j'ai pour mission, sous l'autorité de la DGS, de diriger et coordonner l'ensemble des activités des services techniques. J'en assure l'organisation et le suivi des travaux.

Les services techniques composés de six agents techniques sont en charge du bon fonctionnement du domaine public. Le travail des agents techniques est réparti sur quatre domaines de compétences qui sont :

La voirie : Balayage, entretien état routier, entretien des voies et accotements, signalisation verticale et horizontale.

Les espaces verts : Taille, élagage, fleurissement, création de massifs, entretien des parcs, jardinières, ronds-points, faucardage, débroussaillage, tonte.

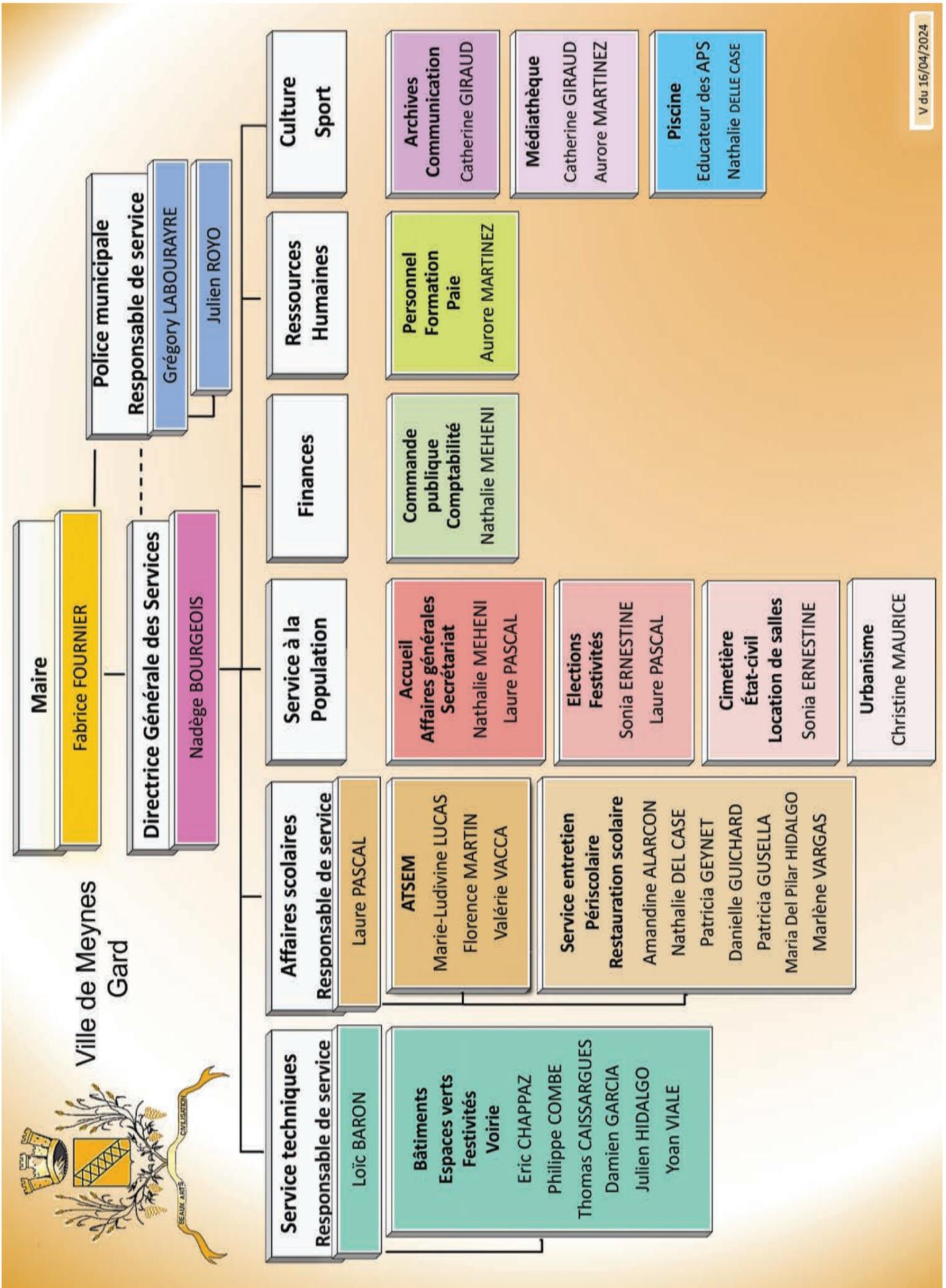
Les bâtiments et infrastructures : Entretien et maintenance

Les manifestations : Apports logistiques et techniques

La polyvalence des agents est une force et leur permet d'intervenir sur l'ensemble des domaines.



La publication du prochain Mag étant prévu en octobre 2024, la responsable du service scolaire Madame Laure PASCAL aura, à son tour, la mission de vous présenter son service. Suite au prochain Mag...



FINANCES

Pas d'augmentation des taxes foncières

Les élus, réunis en Conseil Municipal le 2 avril, ont d'abord approuvé les résultats de gestion et administratif qui retracent l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées par la Commune sur l'année 2023, puis étudié les propositions de la Commission Municipale des Finances et enfin validé le budget primitif 2024.

Le budget primitif se décompose en budget principal, en deux budgets annexes et un budget autonome CCAS. Ces budgets comprennent toujours deux sections l'un de fonctionnement et l'autre d'investissement exception faite pour le CCAS qui ne se compose que d'une seule section de fonctionnement.

Chacune d'elles tout comme l'ensemble du budget primitif doit être à l'équilibre (les documents du budget sont consultables en mairie).

Pour la cinquième année consécutive, les taxes foncières communales ne seront pas augmentées.

Les taux communaux resteront donc inchangés à 18.72 % pour le foncier bâti et à 55,38% pour le foncier non bâti.

Comme chaque année, les associations locales sont soutenues par la Commune, dans le cadre de leurs activités et des prestations qu'elles peuvent offrir à la population.

Le montant global des subventions aux associations s'élève à 17450 € pour 2024, auxquels s'ajoutent 4100 € pour l'école élémentaire, 2100 € pour l'école maternelle et 16000 € pour le CCAS.

Les principaux projets en cours, sur le présent exercice, concernent notamment les travaux d'aménagement du chemin des aires, des travaux au presbytère, le changement d'un serveur et l'implantation de nouvelles caméras, l'implantation d'une inscription « MEYNES » à l'entrée de notre village (D500).

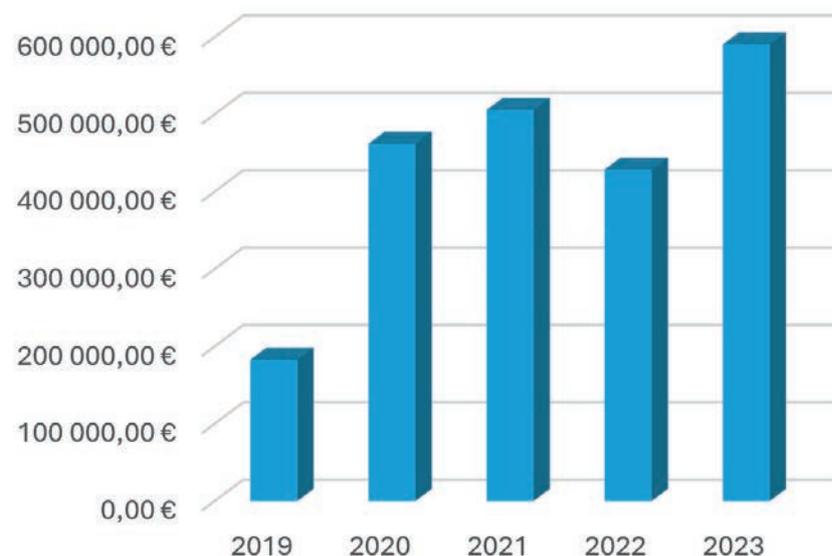
ÉVOLUTION DES DÉPENSES FACE AUX RECETTES DE 2019 A 2023

Cette courbe montre que l'effet ciseau est favorable grâce à la gestion rigoureuse



ÉPARGNE DE GESTION

L'épargne de gestion est la différence entre les recettes de gestion courante de fonctionnement et les dépenses de gestion courante de fonctionnement



TRAVAUX

Débroussaillement

Courant mai une opération de débroussaillement a été effectuée par la mairie dans le secteur du bois communal de Clausonne, du Grand Valat et de la Route de Nîmes.

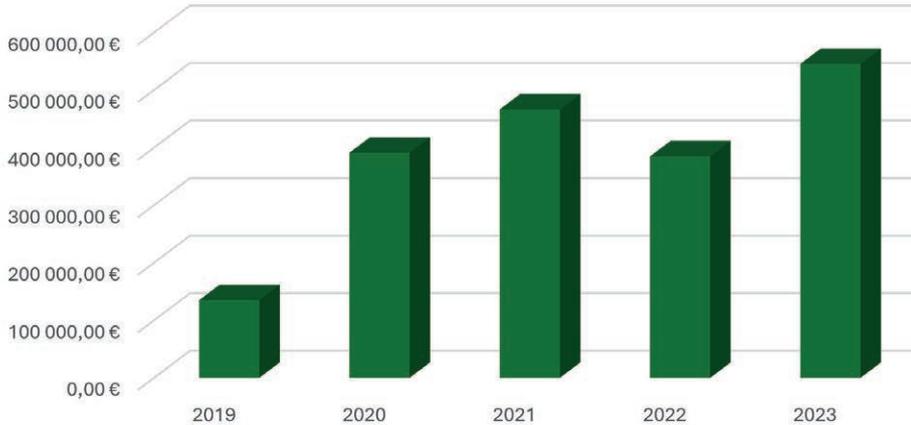
Cette intervention, dans le cadre des obligations légales de débroussaillement (OLD), consistant à réduire les matières végétales de toute nature pour diminuer l'intensité des incendies, à freiner leur propagation ou à abattre les arbres menaçants de tomber sur la route, a été réalisée par l'entreprise ML Environnement de Marguerittes pour une dépense d'un montant total de 14940 €.

A cette occasion il est rappelé l'obligation de débroussailler tout terrain et de le maintenir en état débroussaillé s'il est situé à moins de 200 m d'un bois ou d'une forêt.

Si le terrain n'est pas soumis à l'obligation de débroussaillement, cette intervention reste toutefois fortement recommandée pour diminuer les risques d'incendie notamment en période de forte sécheresse.

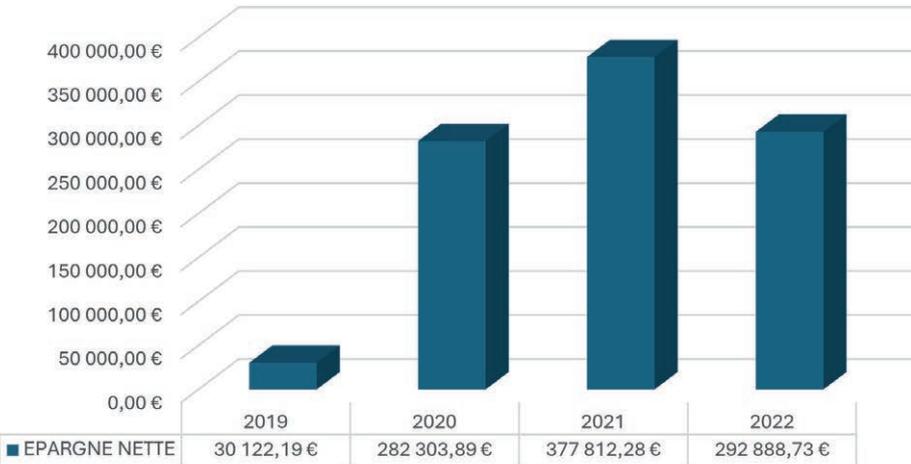


ÉPARGNE BRUTE



L'épargne brute correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement (hors cessions) - les dépenses réelles de fonctionnement

ÉPARGNE NETTE



L'épargne nette ou capacité d'autofinancement (CAF) correspond à l'épargne brute déduction faite du remboursement du capital de la dette.

Cet indicateur est essentiel : il correspond à l'autofinancement disponible pour le financement des investissements

ÉVÈNEMENT

La Fête du Corso

Le corso de Meynes, événement gratuit unique du territoire du Pont du Gard, a eu lieu le dimanche 2 juin 2024, sous un soleil radieux.

Pour cette deuxième édition d'une tradition locale renouvelée incontournable, ce défilé de chars magnifiquement décorés a envahi le tour de ville et attiré des milliers de visiteurs.

Avec la participation active de nombreux bénévoles, l'association « Corso de Meynes » a présenté huit chars, aux côtés de majorettes, musiciens, penas, fanfares, gardians et groupes folkloriques.

Le nombreux public, massé sur le parcours, a ainsi eu le plaisir d'admirer « la maison Madrigal, la tour des Templiers, le Carrousel, la Mobyette, les Jeux Olympiques, Shrek, le Rugby », sans oublier le char de la Reine et ses Dauphines.

Cette joyeuse parade multicolore a pris ainsi vie dans les rues du village, accompagnée également de groupes de danseurs improvisés ou par des festéjaires déguisés ou costumés dans une ambiance festive.

Tout ce joli monde, s'est ensuite retrouvé après le défilé, sur la place de la mairie pour le tirage de la tombola et l'apéritif de clôture en sachant pertinemment que « la première récompense du devoir accompli, c'est de l'avoir fait ».

Reste à féliciter tous ceux qui se sont activés en coulisse plusieurs mois durant, toute l'équipe dirigeante sous la houlette du Président Marcel CARRIERE, les sponsors, les propriétaires de remorques, tracteurs ou hangars, la Municipalité et tous ceux qui se sont mobilisés pour faire vivre le Corso 2024.

Vive le Corso 2025 !



ZOOM

La Fête des voisins

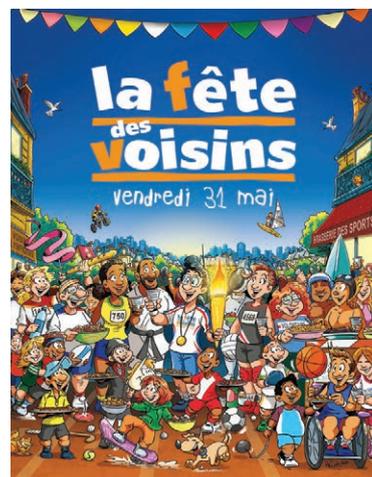
La fête des voisins, organisée le 31 mai dernier partout en France, permet de créer de la joie et se rencontrer de façon conviviale.

En plus d'être un moment de plaisir autour de bonnes bouteilles et de bons petits plats que chacun apporte, ces rassemblements sont l'occasion de prendre le temps de se rencontrer ou de mieux découvrir des voisins que nous ne faisons que croiser le plus souvent.

Cette fête permet aussi d'échanger avec des personnes avec qui nous pouvons avoir des centres d'intérêts communs, mais également de renforcer l'entraide au quotidien.

Plusieurs bénévoles ont trouvé de bonnes raisons pour organiser ces rassemblements festifs dans différents quartiers du village, mais avant tout pour passer un bon moment !

Pour cette édition 2024, nous donnons un petit coup de projecteur à la réunion du Ch. de l'Estanet organisée sur la propriété de « Blanchou », doyenne du quartier, bien connue de tous.



21 JUIN



Fête de la Musique

Malgré l'actualité sportive et la concurrence télévisée de l'Euro de Football, la municipalité a organisé la fête de la musique le 21 juin dernier pour faire vivre, chanter, danser la place de la mairie.

Le Bistro Del'Yo, la Pizzeria du 10 et les Food-trucks mobilisés pour cet événement ont permis aux participants de boire un verre et de se restaurer dans une ambiance sympathique.

Dans ce magnifique cadre, avec la complicité de Patrick Nino et Dprod-Distribution, un public fidèle est venu célébrer en musique le solstice d'été.

Merci à tous.



RENDEZ-VOUS

JOURNÉE DE LA POTERIE
3^{ème} EDITION
DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2024
MEYNES

Découverte de l'argile et de l'émaillage

Cuisson au RAKU

Divers exposants

Buvette et Restauration sur place

Renseignements et inscriptions - Mairie de Meynes
04.66.57.59.38

Terres de Consciences, association de poterie à MEYNES, propose toute l'année un atelier pour découvrir le travail de l'argile. L'association est un véritable lieu d'échanges et d'expériences où chacun peut exprimer librement sa créativité avec les outils de son choix : terres variées, modelages, moulages, émaillages et lorsque toutes les conditions sont réunies : cuissons spéciales au four à Raku. Forts des réussites des précédentes éditions, Terres de Consciences, Pierre ETIENNE et la Mairie de MEYNES vous invitent à participer à la 3^{ème} édition de la **«JOURNÉE DE LA POTERIE» le Dimanche 29 Septembre**. Venez découvrir le travail de l'argile et jouer avec de la barbotine. Emaillez vous-mêmes une poterie et repartez avec votre œuvre cuite dans un four à Raku, échangez avec les passionnés, admirez les œuvres de nombreux exposants.

ÉCOLE MATERNELLE

Rencontre sportive

La traditionnelle rencontre sportive interclasses de l'école maternelle de Meynes avec celle de l'école Garrigues Planes de Beaucaire s'est déroulée sur les équipements du stade municipal le 29 mars dernier.

Après avoir travaillé en classe les différents exercices et jeux collectifs, les élèves se sont donc affrontés par équipe au cours de cette agréable journée.

Toutes ces activités étaient animées par les équipes éducatives, accompagnées de parents volontaires sur les différents ateliers.

Après cette journée enjouée et riche en efforts physiques, tous les enfants sont repartis ravis avec un petit diplôme.



VIE SCOLAIRE

Fin d'année scolaire



Le 14 juin, les élèves de l'école élémentaire de la commune ont été accueillis par la municipalité pour une visite de la mairie.

Cette rencontre, réalisée en partenariat entre l'équipe pédagogique et l'équipe municipale, visait à présenter l'Institution municipale aux enfants, les différents services et métiers exercés par les personnels communaux.

Après un temps d'échanges avec le maire, Fabrice FOURNIER ou les fonctionnaires en poste, les élèves ont ensuite scellé la traditionnelle capsule temporelle.

En effet, depuis le début de la présente mandature, sous l'égide de Morgane CASTAN, adjointe aux affaires scolaires, la commune a mis en place cette capsule qui symbolise la fin de l'année scolaire.

Remplies de souvenirs sélectionnés par les élèves et destinées à être ouvertes ultérieurement, ces enveloppes feront l'objet d'un travail de restitution dans une dizaine d'années.

Après ce moment particulièrement joyeux et sympathique, les élus ont remis aux futurs collégiens une pochette-cadeau contenant des livrets sur la citoyenneté, une clé USB ainsi qu'une calculatrice à utiliser au collège.

Le vendredi 28 juin, à l'approche de la fin de l'année scolaire, a eu lieu le traditionnel spectacle de fin d'année.

Une excellente façon de réunir enfants, adultes de la communauté éducative ou élus pour un moment joyeux et festif et de dire au revoir aux élèves qui quittent l'école de Meynes. L'occasion également, cette année, pour tous les participants d'adresser leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse retraite à M. Didier GENESTE, enseignant en petite section à l'école maternelle.

Puis, le 5 juillet la sonnerie de sortie des classes a retenti pour la dernière fois de l'année scolaire 2023/2024.

Les élèves et les enseignants ont pris le chemin des vacances scolaires d'été.

Pendant cette période, les agents des Services Techniques municipaux vont pouvoir intervenir dans les écoles pour effectuer les divers travaux d'aménagement ou d'entretien et notamment la réfection d'une salle de classe à l'école maternelle.

Pour mémoire, au cours des précédentes petites vacances d'autres travaux d'entretien courant ont été réalisés, avec notamment la plantation d'un arbre dans la cour de l'école élémentaire ou la mise en peinture des structures en bois à l'école maternelle.

Tous ces différents travaux sont discutés lors des Conseils d'école qui ont lieu chaque trimestre et auxquels participent les enseignants, les parents d'élèves, le maire, l'adjointe et les membres de la commission scolaire municipale

MOMENT FORT

La Fête des écoles

Organisée par les enseignants avec l'aide de l'Association des Parents d'Elèves, l'édition 2024, nouvelle formule, a attiré un très nombreux public sur les équipements du stade.

L'occasion de réunir tous les acteurs des écoles, enfants, équipes pédagogiques, parents, pour un moment d'échange convivial.

Moment de rencontre privilégié, cette pause ludique est aussi l'occasion pour les élèves de se détendre et de s'amuser, en dehors du cadre strictement scolaire.

Après le plaisir et la joie des enfants de présenter, devant parents et amis, un spectacle préparé par les enseignants, les participants se sont retrouvés autour d'un verre pour la séquence restauration.

Petit moment d'émotion, avec les discours d'usage, pour célébrer le départ à la retraite du maître Didier de l'école maternelle, après une affectation appréciée de 20 ans dans cet établissement.

Pour terminer la soirée, une mousse-party a été proposée pour la plus grande joie des enfants, mais aussi de certains convives, quelques-uns aspergés de cette écume.

Un grand merci aux organisateurs, à la mairie pour son soutien logistique, ainsi qu'aux bénévoles de l'APE, sous la houlette de Nicolas SERVOL – Président, qui

au-delà de l'aspect purement festif ont permis à cette animation exceptionnelle de récolter des fonds afin de financer des projets ou des activités éducatives.



« AISANCE AQUATIQUE »

Accompagnateur piscine

Dans le cadre de la mise en place du programme « Aisance aquatique », en coopération avec l'Education Nationale, les écoles des 15 communes de la CCPG ont besoin de parents accompagnateurs, afin de

permettre aux 308 élèves de CP du territoire de participer aux 8 séances d'apprentissage de la natation, prévues à la piscine municipale de Meynes.

Ainsi, le jeudi 16 mai, 62 parents volontaires ont suivi, à la piscine, la

première demi-journée de formation pour décrocher un agrément, validé par l'Education, nécessaire pour accompagner les enfants.



LYCÉE AGRICOLE PRIVÉ DE MEYNES

Inauguration de l'internat du Lycée Agricole Privé

Le nouvel internat du Lycée agricole privé de Meynes, qui vient très agréablement compléter les équipements de cet établissement scolaire, a été inauguré le 24 mai dernier en présence du Président Jean-Louis PORTAL, accompagné des membres du Conseil d'Administration, du Directeur Arthur FLORIN, du Président de la fédération UNREP Pierre BERNABE, du Maire Fabrice FOURNIER, du président de la CCPG Pierre PRAT, des Sénateurs Vivette LOPEZ et Denis BOUAD, de la vice-présidente du Conseil Départemental, ainsi que des conseillers départementaux Muriel DHERBECOURT et Gérard BLANC, des parents, des élèves et d'une large assemblée représentant l'ouverture sur le monde professionnel et la formation de nouveaux agriculteurs, futurs

acteurs de leur territoire, essentiels à la vitalité du monde rural.

Cet internat au design moderne et à l'aménagement bien pensé par les architectes Christophe KIRSCH (CKA) et Hervé RÉDARÈS (In Extenso), héberge désormais 100 élèves filles.

Il met l'accent sur les conditions d'accueil et va ainsi contribuer au bien-être de ces élèves durant leur scolarité tout en insufflant un nouvel élan pour le Lycée.

Un bâtiment innovant (Premier internat de France en éco-construction – paille-bois-pierre de Vers-chaudière bois...), après 20 mois de travaux et 3 000 000€ d'investissement, répartis entre de l'emprunt et une aide régionale pour un projet éducatif au service de la réussite des élèves.



ZOOM SUR...

Champions de bridge



Nous (Pierre et Renata SAPORTA) sommes arrivés à Meynes en 2003. Nous avons quitté la Haute Savoie, à proximité de la Suisse. Notre choix s'est porté sur le Gard pour le soleil, la beauté de la garrigue, les vins... et la proximité du TGV à Avignon, d'où nous partons souvent pour faire nos compétitions nationales de bridge.

Nous détenons plusieurs titres de Champions de France : ensemble ou séparément, par paires ou par quatre. Cinq pour Renata et neuf pour Pierre. Notre dernier en date : la Coupe de France 2023 associés au Parisien Jean-Michel VOLDOIRE et à l'Orangeois Bruno LORRAIN. Plusieurs milliers d'équipes étaient au départ de cette compétition.

Pierre est l'auteur de cinq livres de bridge, parmi lesquels *Bridge Magique*, *bridge Logique*, *Grand Prix du Magazine «Le Bridgeur»* et *L'assassin joue avec le mort* qui vient juste de sortir (voir site bridgemagique.fr)

« LA FOURCHETTE »

Concours de boules

Plein succès pour l'association « La Fourchette » qui a organisé un triple concours de pétanque le 5 mai (le matin tête à tête homme, l'après-midi doublettes femmes et doublettes hommes), sur les magnifiques installations du boulodrome du stade municipal, réunissant sur la journée pas moins de 274 engagés, ce qui représente un record de participation sur ce site.

Comme le succès ne vient jamais seul, le week-end suivant le nouveau boulodrome municipal accueillait les qualificatifs du championnat du Gard à pétanque, en doublettes masculines.

Le Président Bastien VALENTE et son équipe de bénévoles étaient à nouveau mobilisés et accueillaient, le samedi 11 mai, 107 équipes gardoises issues des 10 secteurs du département qui étaient en compétition.

Les 32 équipes qualifiées se retrouvaient le dimanche 12 mai, la finale opposant en fin d'après-midi l'équipe BEAUDIER/FELIO de Nîmes à celle de WARRINDA/MONTAGUT de St Hippolyte du Fort.

Les premiers cités remportaient le titre de champions du Gard et se qualifiaient pour les championnats de France.

A noter que dix équipes meynoises étaient engagées dans cette importante compétition, la meilleure doublette DELPECH/TOLENTINO s'inclinant en 32^{ème} de finale.

Félicitations à tous ces participants, ainsi qu'aux organisateurs meynois pour la parfaite organisation de ces compétitions qui honorent notre commune.

Mais une si belle aventure ne s'arrête pas là puisque « La Fourchette » proposera, toujours au nouveau boulodrome, la 3^{ème} édition du show des Pros à pétanque, avec la participation de 5 champions du monde (LACROIX, ROCHER, SUCHAUD, ROBINEAU et QUINTAIS) le mercredi 10 juillet en nocturne.

Nul doute que cet évènement attirera encore beaucoup de monde à Meynes.

ANIMATION SPORTIVE

La Foulée Meynoise

Les vendredi 5 et samedi 6 avril, l'association La Foulée Meynoise a organisé deux séances de marche ou course « nature », avec allure libre, sur des parcours de 8 et 12 km.

Le vendredi, les participants ont pris le départ entre 18h et 20h, équipés d'une lampe frontale, les derniers concurrents arrivant vers 21h30.

Le samedi, les départs se sont échelonnés entre 14h et 16h.

Sur les deux journées, ces animations sportives ont réuni 77 participants, de 4 à 70 ans, dont 67 adultes et 10 enfants.

Des crêpes savoureuses et une petite collation réconfortante attendaient les participants à l'arrivée.

Sur la période du 15 mai au 15 juin, un challenge interne a été organisé, les membres du club pouvant réaliser le maximum de tour, à la journée ou sur le mois, d'un parcours de 7 km.

De même, l'association a participé au corso du 2 juin écoulé avec la présentation de son char sur le thème des jeux olympiques.

Enfin, le 7 septembre prochain la Foulée Meynoise s'associera à la Commune pour l'organisation des festivités du cinquantenaire de la piscine municipale René SEYDOUX, avec notamment la programmation d'un aquathlon.



JEU PROVENÇAL

Grand prix de la ville de Meynes



La deuxième édition du Grand Prix de la Ville de Meynes, au jeu provençal, a réuni 34 équipes sur les magnifiques installations du nouveau boulodrome, aménagé dans l'enceinte du stade municipal.

Un temps splendide, de la convivialité, du spectacle et une organisation sans faille de l'équipe du Président Bastien VALENTE de l'Association « La Fourchette », en collaboration avec la Municipalité, ont permis un accueil chaleureux des compétiteurs et du nombreux public connaisseur.

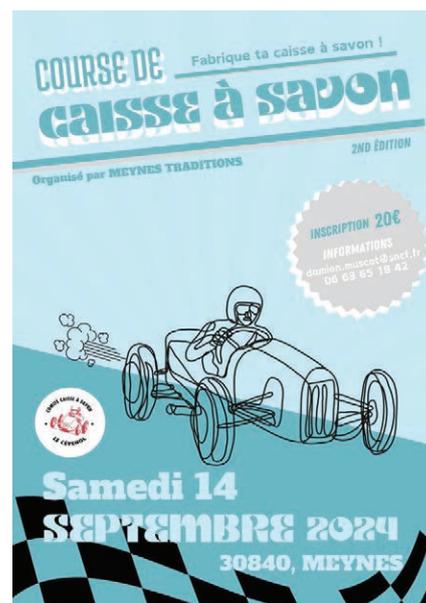
Après les éliminatoires du samedi 15 juin, les équipes qualifiées se sont retrouvées le dimanche pour les finales.

Pour la seconde année consécutive, la finale du Grand Prix a vu la victoire, 13 à 10, de Guy et Mathieu ROMAN opposés à Jean-Marc DI PETRO et Jacques NODIN.

Pour le concours B, une mention spéciale à la talentueuse équipe de jeunes Meynois, Florent SERRE et Léo FRAMBRY, qui s'est inclinée en finale sur le score de 13 à 11 face à Thierry RIBIERES et Freddy FIORI.



À VENIR



Meynes Traditions : course de caisses à savon

Samedi 14 septembre 2024.

Suite à la réussite de la première édition de notre course de caisse à savon, nous renouvelons cette magnifique journée.

Alors Mesdames et Messieurs préparez votre bolide pour cette course de folie.

La réussite de cette journée ne tient qu'à vous et à votre imagination.

Alors à outils et à très vite.



CHORALE

Rencontres intercommunales des **chorales**

La cinquième édition des rencontres intercommunales des chorales, organisée par la Communauté des Communes du Pont du Gard, a eu lieu le 23 mars écoulé, à la salle Maurice Béjart de Montfrin.

Cet évènement musical, ordonné par l'association La Ritounelle de Meynes, regroupait dans leur diversité les groupes Rien qu'un Cœur de Castillon du Gard, l'AMLC de Comps, Multivers de Domazan, d'Aramon Cœur ou encore La Clé des Chants de Vers Pont du Gard.

Tous ces artistes amateurs ont présenté un programme captivant, clôturé par l'interprétation d'un chant commun de plus de 100 choristes, acclamé par tous les spectateurs.

Générosité, bonne humeur et convivialité étaient une nouvelle fois au rendez-vous.



DANSE

Gala de **danse**

Après le spectacle de mi-saison du mois de mars, qui a permis notamment de financer les costumes des danseuses et des danseurs, l'association meynoise « Tous en Rythme » présidée par Ludivine CHEVAUX, a présenté son gala de fin d'année, le samedi 22 juin au Pont du Gard, avec deux représentations à 14h et 17h.

Sous la direction de leurs professeuses Charlene, Margaux et Alison, les quelques 120 intervenants ont composé des chorégraphies, travaillées tout au long de la saison, sur des styles variés : modern jazz, ragga dancehall, new style et heels, alliant énergie, vitalité et beauté du geste.

C'est aussi une expérience importante pour les petits comme pour les grands de performer devant leurs proches, leurs familles ou leurs amis et d'offrir un évènement unique qui a emporté le

public dans ce moment captivant de partage des passions et des émotions autour de la danse.

Après des vacances bien méritées, les cours de l'association reprendront à la rentrée de septembre prochain.



EN PHOTOS

Rencontres **associatives**



HOMMAGE

Cérémonie du 8 mai

Après un rassemblement sur la Place de la Mairie, un temps d'hommage a été rendu le 8 mai au Monument aux Morts pour commémorer la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe.

Après les discours officiels, les élèves de l'école élémentaire accompagnés de leurs enseignantes, ont pu lire des textes sur la libération et un poème de Paul ELUARD.

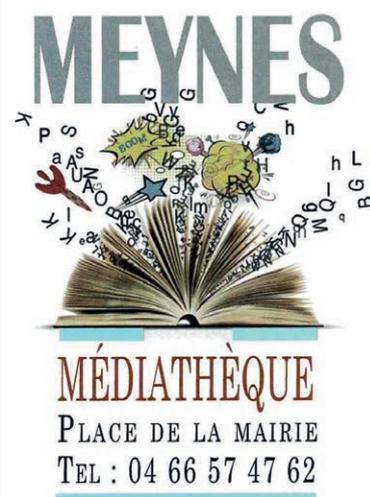
Après le dépôt de fleurs par les enfants pour chaque Meynois « Mort pour la France », le maire Fabrice FOURNIER et Eric TREMOULET, maire de Montfrin ont procédé au dépôt d'une gerbe.

La sonnerie aux Morts, la minute de silence et la Marseillaise ont clôturé cette cérémonie avant les salutations aux porte-drapeaux, aux Anciens Combattants et aux associations patriotiques.



À SAVOIR

Médiathèque



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE POUR L'ÉTÉ

**Du lundi 08/07
au mercredi 31/07 :**
Mercredi 9h – 12h
Vendredi 9h – 12h

Août :
Vendredi 9h à 12h

La médiathèque sera fermée
le vendredi 16 août.

RENCONTRES AUTOUR D'UN LIVRE

Vous aimez lire, vous souhaitez
partager vos avis de lecture,
venez rejoindre les
Rencontres autour d'un livre.

Médiathèque de Meynes,
prochaine rencontre de 14h à 16h

le lundi 2 septembre :
**Les déracinés de Catherine
BARDON**

Inscription obligatoire au :
04 66 57 47 62



À NOTER



Nouveaux arrivants à Meynes ?

Chaque année, la municipalité organise la réception d'accueil des nouveaux arrivants.

Si vous avez emménagé récemment à Meynes, vous êtes invités à cette cérémonie, l'occasion de rencontrer les élus, le personnel communal ou les associations et de mieux connaître votre nouveau village dans une ambiance conviviale.

Inscrivez-vous, dès à présent, au secrétariat de la mairie pour recevoir votre invitation à la prochaine édition.



RENDEZ-VOUS

Manifestation à venir

À partir du 17 juillet et jusqu'au 28 août : Food trucks les mercredis

7 septembre : Forum des associations - **50 ans de la piscine**

12 et 13 septembre : Concours de pétanque

14 septembre : Caisses à savon

21 septembre : Rencontre élus – habitants

22 septembre : Journée du Patrimoine

29 septembre : Journée des potiers

1^{ère} semaine d'octobre : Semaine Bleue

12 octobre : Octobre Rose ASCM

13 octobre : Loto organisé par l'association Meynes Patrimoine

20 octobre : Journée OCCITANIE-PROVENCE

11 novembre : Cérémonie

MEYNES

50 ANS

DE LA PISCINE MUNICIPALE RENÉ SEYDOUX !

Venez célébrer le 50ème anniversaire de la piscine municipale René SEYDOUX.

SAMEDI 7 SEPTEMBRE À PARTIR DE 14H00

CHEMIN DES AIRES, 30840 MEYNES

PRÉPAREZ-VOUS À PASSER UN SUPER MOMENT

MEYNES

RENCONTRE ÉLUS-HABITANTS



Samedi 21 septembre de 9h à 12h

SALLE DE L'OLIVIER



MAIRIE

1 Place de la Mairie
30840 MEYNES

04 66 57 59 38
accueil@meynes.fr

. Lundi au jeudi 8h- 12h et 14h - 17h
. Vendredi 8h - 12h

État civil

• Lundi, mercredi, jeudi
8h - 12h et 14h - 17h

Service urbanisme

• Lundi matin 8h - 12h
• Mercredi 8h - 12h et 14h - 17h
• Vendredi matin 8h - 12h

Police municipale

La Police Municipale est joignable
sauf exception au 06 42 20 56 73

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 7h à 19h

Le mercredi de 7h30 à 10h30 et de
14h à 19h

Ramassage des ordures ménagères

- Mardi matin ramassage des déchets menagers en centre-ville et extérieur
- Mercredi matin ramassage du tri sélectif
- Vendredi matin ramassage des déchets ménagers en centre-ville

Pour les personnes ne disposant pas de container, la CCPG fournit des sacs bleus (recyclables) distribués par les agents de la déchèterie 4 fois par an.

Ramassage des encombrants

2^e lundi de chaque mois de 14h à 17h.
S'inscrire en Mairie.

Marché communal

Mercredi matin
Place de la Mairie

Assistante sociale

Prendre rendez-vous au
04 90 33 61 05

NUMÉROS UTILES



Pompiers..... 18

Police secours 17

Samu 15

Urgences (n° unique).....112

N° d'appel d'urgence
personnes muettes et
malentendantes (fax ou sms) .. 114

Gendarmerie
nationale 04.66.57.51.72

Police
intercommunale 06.37.65.44.27

Drogues
alcool tabac08.00.23.13.13

Ecoute cannabis ...08. 11. 91. 20.20

Ecoute alcool 08.11.91.30.30

SOS amitié
Montpellier 04.67.63.00.63
Avignon.....04.90.89.18.18

Sida info service .. 08.00.84.08.00

SOS Medecin 3624

Enfance maltraitée 119

Alerte Attentat/enlèvement 197

Violences conjugales39 19

Allo maltraitance
personnes âgées39 77

SOS enfants disparus 116 000

Allo Service Public 39 39

Pharmacie de garde 3237

Urgence gaz..... 0800 47 3333

France Télécom 10 13



PROFESSIONNELS MEYNOIS,

VOUS SOUHAITEZ

VOUS FAIRE CONNAÎTRE, RE-CONNAÎTRE ?

Aujourd'hui, c'est possible.

**NOUS VOUS PROPOSONS
UN ENCART PUBLICITAIRE
DANS LE BULLETIN MUNICIPAL,
MEYNES, LE MAG'.**

Différentes possibilités s'offrent à vous.
Renseignez-vous et profitez-en !!

La mairie de Meynes
(Tarifs et renseignements en mairie)



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

IBRAHIM Imran.....02/05/2024
CLUNET Elliott, David, Georges..... 03/06/2024

MARIAGES

NOUR Abdesslam & **QUEJIOU** Samia.....20/04/2024
MUSCAT Damien, José & **GIUSTINIANI** Sandrine, Dominique, Cécile 27/04/2024
SARTRE Clément, Yoann & **FAUVET** Alison..... 25/05/2024
MAGNIEN Hugo, Arthur & **FRAY** Léonie, Caroline 25/05/2024
MARTIAS Olivier, Michaël & **THIEBAULT** David, André 15/06/2024
BAJETTO David & **SHAPOVALOVA** Yuliia, Valeriivna 21/06/2024
LAMY Jean & **ROSBURGER** Caroline, Eve 22/06/2024

DÉCÈS

RIQUE Charles, Henri, Robert 30/03/2024
MARTINEZ Trémada 04/04/2024
JACQUET Monique, Marie, Paulette épouse **LECOCQ** 08/04/2024
RIZZO Paulette, Louse, Gabrielle veuve **VIDAL** 22/04/2024
BONNET Maryse, Lucie, Claudette veuve **INVERNIZZI** 09/05/2024
NICAISE Jean, Gustave, Louis, Joseph 23/05/2024
COQUE Jean-Pierre, Gaston, Albert 23/05/2024
SENDRA Robert 26/04/2024
MOUGENOT Simone, Josette 22/05/2024
MIGLIACCIO Alain, Ernest 04/06/2024
CASCALES Yvette, Aline épouse **CHARDENON** 20/06/2024

Afin de protéger toutes les informations personnelles, les actes d'état-civil (mariages et naissances) ne paraissent dans ce bulletin que sur autorisation des intéressés.

ANNIVERSAIRES 90 ET 100 ANS

La municipalité et le CCAS se déplacent traditionnellement au domicile des Meynoises et des Meynois pour fêter les 90 ans ou 100 ans de leur date anniversaire.

Afin d'organiser au mieux ces sympathiques réceptions, les organisateurs invitent toutes les personnes concernées qui le souhaitent à s'inscrire, au plus tôt, au secrétariat de la mairie.



TRIBUNE LIBRE

Groupe de l'opposition

Sur le mandat actuel, après la fermeture de l'école de musique, le boulodrome chemin des aires laissé à l'abandon, aujourd'hui nous nous interrogeons sur l'avenir de la maison médicale ?

Quel investissement de la municipalité pour nos services publics et nos administrés ?

Où est notre « vivre ensemble » ?

Restant à votre écoute :
 contactetvousmeynes@gmail.com

Groupe majoritaire

Avec la même passion qui nous anime, la majorité municipale reste intacte pour assurer la qualité de nos services, soutenir une vie associative, les professionnels de santé, améliorer le cadre de vie et rendre notre village toujours plus beau et agréable à vivre.

Avec un tel dynamisme, tournés vers l'avenir, c'est donc plein d'espoir et de confiance que nous poursuivons notre mission au service de tous.

Être là pour vous ÇA PART D'ICI !



TRANSPORT SOLIDAIRE

UN SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PONT DU GARD



© innovat'if

Inscriptions
par téléphone au 04 66 37 67 67
et sur cc-pontdugard.fr



Être mobile ÇA PART D'ICI !



LOCATION DE VÉLOS ELECTRIQUES

UN SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PONT DU GARD



Seulement
35€
par mois
Quel que soit
le vélo choisi

© innovat'if

Cargo, bipporteur, longtail, VTT...
Plus de 10 modèles disponibles !

Plus de renseignements
au 04 66 37 67 67 ou sur cc-pontdugard.fr



Bus de la mer ÇA PART D'ICI !



TOUT L'ÉTÉ 1€ L'ALLER-RETOUR

UN SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PONT DU GARD



© innovat'if

DU 12 JUIN AU 11 SEPTEMBRE 2024

LA GRANDE
MOTTE

LES SAINTES-
MARIES-DE-LA-MER

LE GRAU
DU ROI

INSCRIPTION OBLIGATOIRE DANS VOTRE MAIRIE

Les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés,
ceux entre 16 et 18 ans doivent être munis d'une autorisation parentale

Plus de renseignements et calendrier
au 04 66 37 67 67 ou sur cc-pontdugard.fr



ENQUÊTE LOCALE

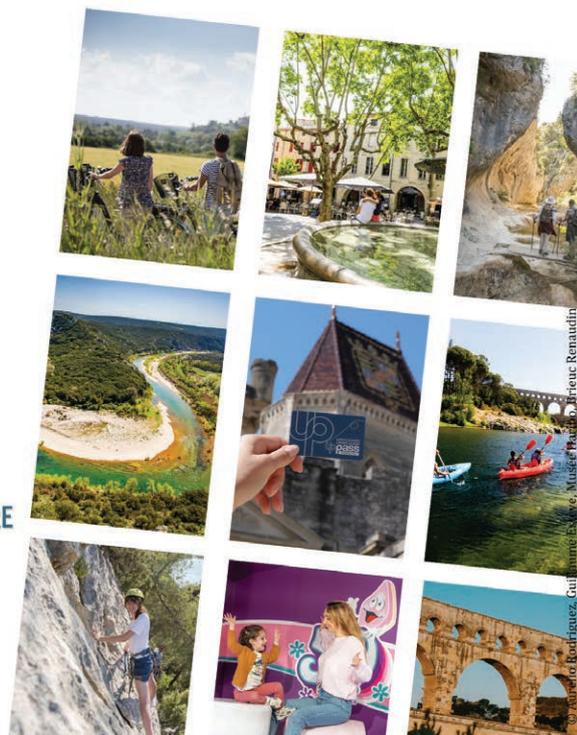
DESTINATION PAYS D'UZES PONT DU GARD



HABITANTS QUE PENSEZ-VOUS DU TOURISME ?
RÉPONDEZ À NOTRE ENQUÊTE
ET TENTEZ DE GAGNER DES CADEAUX !

WWW.UZES-PONTDUGARD.COM

ENQUÊTE
OUVERTE DU
15 JUIN AU
15 SEPTEMBRE



© Agence Renardin / Musée d'Uzes - Musée Frédéric Mistral / Agence Renardin